

Règlements 2008-2009

1. Tenue vestimentaire requise pour tous :
 - Danses créatives 1, 2 et 3 : Maillot noir à bretelles et souliers de gymnastique noirs
 - Pré-Jazz et tous les autres cours : Unitard court noir (ou maillot noir à bretelles avec cuissard noir), pieds nus.

(Aucun chandail à manches longues et aucun vêtement large ne sera toléré. Tout ajout devra être de couleur uni foncé).
2. En tout temps, les cheveux longs doivent être attachés et dégagés du visage s'ils sont courts. Le cou doit être visible.
3. a) Par mesure de sécurité, il est interdit de porter montre, chaîne, bague et bracelet pendant les cours.
b) La gomme et toute forme de nourriture sont interdites dans le local de danse. Il est permis d'apporter de l'eau seulement.
4. Il est important d'arriver 5 à 10 minutes avant le début des cours afin que l'élève soit prêt et ainsi nous permettre de commencer à temps. Cette période se veut favorable pour la mise en condition de l'élève il est donc **interdit de crier et de courir**.
5. Les retards et absences répétitifs seront sanctionnés : renvoi à la 3e absence durant une session.
6. Aucun auditoire n'est permis pendant les cours.
7. Il est **obligatoire** d'être présent(e) pour l'enchaînement et la générale pour pouvoir faire le spectacle de fin d'année.
8. Les journées de tempête, si les écoles de la « Commission Scolaire des Chênes » sont fermées, nous le sommes aussi et les cours sont repris ultérieurement.
9. La danse est un art d'expression dont le **respect**, autant envers l'enseignante qu'envers les pairs, est la valeur principale. Dans les cours, si nous voulons nous entraider et progresser, il faut respecter le rythme de chacun(e) et bâtir un esprit d'équipe. La violence verbale et physique n'est aucunement acceptée.

École de danse Any Levasseur



BIENVENUE !

Nous espérons que cette année 2008/2009 à l'École de Danse Any Levasseur vous apportera plaisir et satisfaction. N'hésitez pas à communiquer avec les membres du comité bénévole si vous avez des questions ou besoin d'informations et soyez assurés que vos suggestions seront prises en considération.

DATES IMPORTANTES :

Au verso de la feuille vous retrouverez l'agenda des dates importantes pour les élèves de l'école de danse. Notez immédiatement à votre agenda, les dates qui concernent votre groupe de danse.

COMITÉ BÉNÉVOLE / Enseignante :

Un comité bénévole aide à la prise de décision et au montage des activités et spectacles, mais si vous avez quelques heures à donner, vous êtes invités à joindre notre équipe pour certaines activités. Pour contacter les membres du comité de l'école de danse ainsi que les enseignantes si urgence:

Any Levasseur (directrice et enseignante) :
819-477-0272 (Lundi au vendredi 9h à 17h30)
Courriel : info@edal.ca

Enseignantes : (Lundi au Vendredi 9h à 17h)
Émilie Deshaies (DC1 à Pré-Jazz) : 819 478-8973
Eliane Tessier (JF2 à JMH2): 819 396-2768

Comité de bénévole :

Manon Bélanger : 819 475-0445 Julie Bélisle : 819 395-4495
Estelle Chagnon : 819 478-5936 Jocelyne Cormier :819 477-2201

Pour connaître les dates importantes ou consulter la documentation émise au cours de l'année, vous pouvez consulter:

<http://www.edal.ca>